

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL
TEX.SB/W/40
14 avril 1975

Organe de surveillance des textiles

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SIXIEME REUNION (1975)¹ DE L'ORGANE DE SURVEILLANCE DES TEXTILES

Comme convenu, l'Organe de surveillance des textiles se réunira les jeudi 17 et vendredi 18 avril à la Villa Le Bocage. La réunion s'ouvrira le jeudi à 15 heures.

La discussion portera principalement sur les questions ci-après:

1. Approbation du projet de rapport sur la cinquième réunion, tenue les 25 et 26 mars.
2. Examen des notifications:
 - A. Notifications actuellement examinées par l'OST
 - a) Eclaircissements de l'Egypte concernant la notification qu'elle a présentée conformément au paragraphe premier de l'article 2² (TEX.SB/1/Add.19).
 - b) Au cours de l'examen par l'OST des notifications concernant le Canada et la Pologne³, d'une part, et la Suède et le Pakistan (TEX/SB/19), de l'autre, certains renseignements supplémentaires ont été demandés mais ils n'ont pas encore été obtenus; dès réception, ils seront diffusés dans la série TEX/SB/-.
 - B. Nouvelles notifications
 - a) Canada/Pologne - Article 3 (TEX.SB/20);
 - b) Suède/Inde - Article 4 (TEX.SB/21);
 - c) Autriche/Hong-kong - Article 3 (TEX.SB/27);
 - d) Autres notifications qui seraient reçues avant la réunion. Elles seront diffusées dans la série TEX.SB/-.
3. Examen des rapports sur la situation des restrictions
 - A. Rapports déjà reçus et distribués:
 - a) Autriche (TEX.SB/22 et Add.1);
 - b) Inde (TEX.SB/23);
 - c) CEE (TEX.SB/24 et Add.1);
 - d) Japon (TEX.SB/25);
 - e) Hong-kong (TEX.SB/26).

¹Vingtième réunion de l'OST

²La notification initiale de l'Egypte (à savoir les lettres en date des 4 juin et 24 juillet 1974) a été distribuée aux membres de l'OST en annexe au document TEX.SB/1/Add.11.

³Remise aux membres au cours de la réunion qui s'est tenue du 5 au 7 février.

B. Autres rapports qui seraient reçus avant la réunion. Ils seront diffusés dans la série TEX.SB/-.

4. Questions déjà discutées

Type de renseignements nécessaires aux termes du paragraphe 3 de l'article 3. (Un projet de liste récapitulative établi par le secrétariat sera distribué prochainement.)

5. Autres questions.